

POUR GARDER LE SOURIRE LES JOURS DE CANICULE



Faites-vous connaître auprès de CCAS de Grenoble

 **04 76 69 45 45 du lundi au vendredi de
13h30 à 16h30**

 **registre.daspa@ccas-grenoble.fr**



QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les personnes résidant à leur domicile âgées de plus de 65 ans, (60 ans sous condition) ou en situation de handicap.

POURQUOI S'INSCRIRE ?

Pour bénéficier d'une veille pendant les périodes de crise (canicule, crise sanitaire) : téléphonique, courriers...

COMMENT S'INSCRIRE OU POSER DES QUESTIONS ?



Par téléphone : 04 76 69 45 45 (du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30)



Par mail : registre.daspa@ccas-grenoble.fr



Par courrier, en renvoyant le bulletin d'inscription (ci-dessous)

N'hésitez pas à nous contacter !

Bulletin à renvoyer par poste (précisant les mentions ci-dessous) à l'adresse :

**Registre – DASPA, Centre communal Camille-Claudé,
47 Avenue Marcelin-Berthelot, 38100 Grenoble**

.....

Je souhaite être contacté-e au sujet du Registre «Personnes Fragiles et Isolées»

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :